## ADHERER A L' ASSOCIATION SOS CAT PATTES

Nous aider

Publié par:

Publié le : 01-02-1970

Par ce geste, vous exprimerez votre soutien à notre action de protection et à notre politique de stérilisation.Le montant de cette adhésion sera utilisé exclusivement pour le bien-être de nos chats (nourriture, litières, soins vétérinaires) et à l'exclusion de tous frais de fonctionnement.En effet, les bénévoles qui travaillent pour notre association ne sont pas rémunérés pour leur aide.L'adhésion à notre association s'élève à 20 euros (ou plus si vous le souhaitez). Elle est à faire parvenir Ã:

SOS CAT PATTES c/o Frank Morot-Sir

2 rue Max Ignazi

95230 SOISY SOUS MONTMORENCY (chà que au nom de SOS CAT PATTES)Nous à tablirons, si vous le souhaitez, un reà u fiscal en fin d'annà e, qui vous permettra de dà duire 66% de vos dons de vos impà ts. Vous recevrez des nouvelles de la vie de l'association et de nos protà e 3 c.